

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Belfort (90000)

Réponses de Jean Marie Pheulpin, au nom de la liste « Lutte ouvrière- Faire entendre le camp des travailleurs »

— le 28/02/2020 à 19:28 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 1 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Formation auprès du CEREMA, PAMA et de la FUB

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Faubourg de Besançon, Avenue du Maréchal Juin, rue Foltz, Avenue Jean Jaurès

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Denney, Essert et Pérouse.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pont Legay, square Lechten, passerelles cyclo-piétonnes au dessus de la Savoureuse afin de multiplier les accès à la piste Mitterrand.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment à la vieille ville.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant près de la gare (rue Briand par ex) en alternant avec des places de zones bleues pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Action n°13 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Parking relais avec navettes bien cadencées aux entrées de la ville

Aménager le parking Rouget De L'Isle avec une navette.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare et à certains arrêts de bus (à déterminer), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°15 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Continuer l'implantation des arceaux dans les quartiers.

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°22 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Bien sur, il est facile de répondre oui à la plupart des questions.

Les rapports de force électoraux sont tels que Lutte ouvrière n'est pas en situation de conquérir une municipalité.

Mais j'imagine que tous les candidats, qui se peignent en vert, répondront également oui à toutes les questions, mais une fois élus, ils tourneront le dos à toutes les promesses comme c'est toujours le cas.

Peut être mettront-ils, au mieux, quelques traits de peinture sur les routes qui ne feront pas des pistes cyclables sécurisées.

En 2020, les pistes cyclables cela tombe sous le sens, cela devrait ne plus faire débat. Aller en vélo au travail, c'est bien mais encore faut-il avoir un travail, et un travail près de chez soi. Aller faire ses courses en vélo c'est bien mais encore faut-il avoir les moyens de les payer. La préoccupation principale des travailleurs des quartiers populaires de Belfort c'est d'avoir un travail et de le garder. C'est d'avoir un vrai salaire qui permette de vivre. C'est d'avoir un logement suffisamment grand pour sa famille avec un loyer pas cher. C'est d'avoir un enseignement public avec des enseignants en nombre suffisants. C'est de pouvoir se soigner correctement à l'hôpital public.

Tout cela passe par la conscience que le monde du travail doit se mobiliser contre le grand patronat.